

Image not found or type unknown



Délai de prescription d'une facture fournisseur

Par **GDT**, le **30/03/2010** à **12:54**

Bonjour,

Notre société est titulaire d'un parc immobilier relativement important. POur un de nos magasin, nous souhaiterions contester une facture fournisseur et nous aimerions savoir quel est le délai pour cela. (le service comptabilité de notre société a peut etre déjà réglé cette facture mais nous voudrions malgré tout contester). Est-ce le délai classique de 5ans ou y a t il un délai plus spécifique ?

Merci d'avance